



M.A.R.T

Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral Varois

568 e chemin de la Calade 83000 TOULON

Site Internet : <http://www.federation-mart83.org>

Tel/Fax et e-mail du Président : 04.94.41.06.98 ecopcb@club-internet.fr

Fédération fondée le 05/03/97- Agréée association de protection de l'environnement le 31/10/13 selon article L-141-1

Procès verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 11 décembre 2015

L'assemblée générale a eu lieu Salle Franck ARNAL, rue Vincent SCOTTO, 83000 TOULON.
La séance est ouverte à 17 h 30

1 Assemblée Générale statutaire

1/1 Le président Jean Ecochard remercie les personnalités présentes :

Le capitaine de frégate Sébastien Rosier chef de la division risques et environnement à la Préfecture maritime.

M. G. Queffeuou service environnement de TPM

Mme F. Cyrulnik conseillère déléguée La Seyne.

Mme C. Sandel conseillère régionale

M P. Chesneau conseiller régional

Ainsi que les membres adhérents et les présidents d'associations, représentant une assemblée d'environ 50 participants.

S'étaient excusés:

Mme Hummel sénatrice maire de La Valette.

M. Pujol division risque et environnement de la Préfecture maritime.

Maire de La Seyne

Député maire d'Hyères

Maire de St Mandrier.

1/2 Vote: approbation à l'unanimité du procès verbal de l'A.G du 17/12/2014

1/3 Élection au conseil d'administration:

ont été réélus: Jean Claude Bellonne, Jean Ecochard, Jean Claude Bardelli, Edwige Maïnetti

a été élu : Yvon Legras président de la Société Nautique de la Petite Mer.

1/4 Le président commente les tableaux financiers : budget clôturé 2014 – budget prévisionnel 2015 – budget estimé 2016. Le budget définitif 2014 présente un bénéfice de 455 €, le budget prévisionnel 2015 présentant un déficit de 280 € est compensé par le bénéfice de 2014.

A remarquer dans le budget 2015 un apport du livret bleu de 5.000 € afin de financer le montage audiovisuel sur les bassins versants réalisé par P. Maurel (2.500 €) et la publication de la plaquette sur l'Oïde (10660 €).

A noter également une provision de 2.340 € sur le budget de 2016 afin de participer au financement de « l'application » sur les fiches d'observations.

D'un point de vue général le président note une gestion très économe de notre trésorière, fait remarquer que depuis que le siège de MART a été transféré à son domicile nous avons fait des économies en eau, électricité, téléphone et ordures ménagères et signale que nous ne demandons pas de subventions aux communes mais plutôt aux collectivités territoriales (Conseil Régional et Conseil Départemental)

Ce rapport financier est voté et accepté à l'unanimité. Joints en annexe

1/5 Lecture du rapport d'activités rédigé par Dominique Zanini secrétaire générale (absente et excusée) par Bruno ANTHONY vice-président, voté à l'unanimité. Joint en annexe.

1/6 Lecture du rapport moral et orientations pour l'année 2015 par le président Jean Ecochard, voté et accepté à l'unanimité. Joint en annexe.

Le président commente ces 2 rapports et expose les orientations prévues pour l'année 2016 :

- La plainte déposée par les associations contre la société Pizzorno pour ses déversements polluants dans le Las durant 10 ans, a été classée par le Procureur. Aujourd'hui cette pollution est supprimée.

- La procédure en appel de notre demande en annulation du ScOT a été rejetée.
- Contrat de baie n°2 :

* Depuis 1999, les contrats de baie s'enchaînent et cela est une bonne chose. Celui des îles d'or, le Contrat n°2 des rades de Toulon. Les actions (cartographie des pollutions chimiques, cartographie des effluents, nouvelles études sur les bassins versants) sont-elles réalisées ?

* L'accent doit être mis sur les sentiers littoraux très fréquentés car leur continuité n'est pas encore réalisée. Aux fortes pluies il y a souvent des glissements de terrain : au Cap Brun le sentier des douaniers (avec 4 ans de procédure judiciaire) – au Pradet (glissement de la falaise contre les cabanons) ...

- Nous nous sommes exprimés contre les rejets en mer des boues rouges de l'usine d'aluminium de Gardanne (Alteo) au large du Parc National des calanques.
- Nous avons réagi aux pollutions atmosphériques produites par les ferries au centre de Toulon estimant que toutes activités polluantes sur les rades de Toulon intéressent le Contrat de baie et le vice-président de TPM chargé de l'environnement. Nous avons rappelé qu'une étude faite il y a 10 ans avait montré les effets d'une telle pollution sur le centre-ville. Depuis aucune solution n'a été apportée par l'autorité portuaire, entre autres des branchements électriques à quai alors que cela est réalisé par la Marine Nationale depuis plus de 10 ans et que le port de Marseille est en train de résoudre le problème. A l'AG de Air Paca, ce problème de pollution de l'air à Toulon a été évoqué.
- Nous espérons trouver des financements pour notre application concernant les fiches d'observations, opération que nous menons avec le CPIE des côtes provençales et le Syndicat mixte de l'Huveaune.
- Nous avons publié la brochure sur l'Oïde en 2000 exemplaires à la fin de 2015.
- Nous continuerons les actions pédagogiques avec les enfants des écoles primaires de St.Mandrier et d'Ollioules auront lieu en 2016, avec l'APE de St Mandrier et avec l'Amicale de la Reppe.
- Je terminerai par un hommage à Philippe Roederer président de l'A.I.R.E. qui est décédé il y a un mois. Nous le verrons dans son intervention dans le film de l'Eygoutier repris par P. Maurel en point 2/2.

2 Assemblée Générale ordinaire

Présentation et débat autour des 2 points mis à l'ordre du jour:

2/1- Présentation du projet AVAP (*Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine*) dans le secteur Est du littoral Seynois par Mme F. Cyrulnik :

Mme Cyrulnik présente ce projet en commentant une projection synchrone définissant l'aire soit les limites allant de l'Eyguillette aux Sablettes, en précisant que les milieux maritimes et terrestres voisins sont à protéger ainsi que les paysages et les panoramas remarquables et que le développement durable doit y être intégré.

Elle définit précisément ce qui concerne le port de la Petite Mer au sujet duquel il y a discussion sur le projet présenté par Port Toulon Provence qui n'est pas accepté par les adhérents de la Petite Mer (travaux demandant des augmentations très importantes des cotisations des sociétaires). Mme Cyrulnik ajoute que la commune demande d'ailleurs à avoir la gestion de ce port.

Une discussion s'engage avec M. Legras, président de la SNPM, qui est d'accord avec l'exposé de Mme Cyrulnik.

Jean Ecochard fait remarquer que la méthode pour définir l'inscription dans le paysage du port de la Petite Mer est tout à fait remarquable et nouvelle.

2/2- Présentation du projet GEMAPI (*Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*) et sa traduction dans l'aire toulonnaise.

GEMAPI est un projet national qui fait des propositions techniques pour l'aménagement de bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la défense contre les inondations.

Philippe Maurel, spécialiste des eaux, présente un film réalisé par l'Agence de l'eau sur le sujet.

Joël Digo précise qu'au titre du rôle confié à MART, nous suivons toujours avec attention l'évolution des mesures administratives permettant d'améliorer la gestion de notre système hydrographique local dans sa globalité. Tous les cours d'eau du Var sont privés, ce qui ne facilite pas la situation.

Le 27 janvier 2014, par la loi MAPTAM (*Modernisation Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles*) était accordée à l'Agence de l'eau la compétence GEMAPI. Cette loi donne aux différentes collectivités locales et territoriales la **responsabilité** de la gestion des cours d'eau.

Ces mesures législatives ont été adoptées par l'Assemblée Nationale et le Sénat pour devenir obligatoires au 1^{er} janvier 2018.

GEMAPI prend enfin compte de l'importance d'une solidarité, d'une entre l'amont et l'aval d'une rivière ou d'un fleuve côtier.

Pour illustrer, P. Maurel fait une présentation audiovisuelle filmée de l'aire toulonnaise et de ses bassins versants, avec ses montagnes, ses fleuves, ses côtes, ses paysages et ses témoignages de terrain bien précis où l'on se rend bien compte de l'importance de préserver le lit mineur et le lit majeur du cours d'eau sur toute carte et plan de ville – de garder des zones d'expansion des crues – d'éviter de canaliser tout cours d'eau sinon il prendra plus de force et fera plus de dégâts en aval – de bien noter l'importance de tout le bassin versant du fleuve – de surveiller la pluviométrie en cas de fortes pluies continues – de garder toute zone humide qui éponge l'excès de pluie et reste un réservoir de biodiversité – d'entretenir le lit mineur (c'est la responsabilité des riverains ou des communes, départements, régions qui peuvent l'imposer).

P. Maurel est remercié pour son intéressante intervention qui est une belle chronologie des événements hydrologiques et hydrauliques à Toulon de 1850 à nos jours.

Dans la salle interviennent :

C. Grandchamp, présidente de l'association de défense du Plan de La Garde, fait remarquer que les problèmes d'inondations ne sont pas traités dans la zone de La Garde ; elle cite entre autres la non réalisation du tunnel du pont de La Clue et les différents démêlés au sujet de l'opération de la Grenouillère au Pradet.

O. Jacquemin, présidente de l'association MALTAE, fait observer que l'image d'un trait sur une carte pour un cours d'eau est loin de définir sa réelle surface représentée par un lit mineur et majeur.

A.L. Muller de la FNE Paca confirme l'importance de ces problèmes d'inondations à travers les différentes mesures administratives qui sont actuellement prises ou en cours.

Une personne dans la salle propose la solution d'approfondir les cours d'eau.

L'Assemblée Générale se termine à 20 h 00 par le verre de l'amitié.

Pièces jointes :

- Rapport d'activités
- Rapport moral
- 3 tableaux financiers
- Les documents visuels ainsi que ce compte rendu sont sur le site de la fédération MART www.federation-mart83.org à la rubrique AG 2015

La Secrétaire générale
Dominique Zanini

Le Président
Jean Ecochard